



BP 9 – 33611 CESTAS CEDEX

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2024

Délibération n° 6/1. - Ordre du jour modificatif.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/2. - Subvention de solidarité au département de Mayotte frappé par le passage du cyclone Chido – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/3.- Budget Communal de l'année 2025 – Ouverture de crédits en section d'investissement.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/4. - Budget du service public d'assainissement de l'année 2025 – Ouverture de crédits en section d'investissement.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/5. - Budget du service public de distribution d'eau potable de l'année 2025 – Ouverture de crédits en section d'investissement.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/6. - Décision modificative n°1 au budget 2024 du budget principal du service des transports – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/7. - Clôture du budget annexe transport de personnes – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/8. - Subvention aux associations – Versement d'avances 2025.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/9. - Taxe foncière sur les propriétés bâties – Exonération en faveur des logements achevés depuis plus de 10 ans au 1^{er} janvier de la première année d'exonération ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser de l'énergie.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/10. - Exonération de versement de redevance d'occupation du domaine public à la piscine de Cestas pour la Société Topsec Equipement.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/11. - Participation aux séjours organisés en 2024 par le club de loisirs Léo Lagrange de Gazinet – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité (Madame SYLVESTRE ayant quitté la salle ne participe pas au vote).

Délibération n° 6/12. - Admission en non-valeurs de créances éteintes – exercices 2019 – 2020 et 2021 – Budget Principal.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/13. - Mandat spécial à un adjoint et deux conseillers municipaux pour un déplacement à Paris dans le cadre de la visite du Sénat par le Conseil Municipal des enfants – Autorisation.

Adopté à l'unanimité (Messieurs LANGLOIS et MERCIER ayant quitté la salle ne participent pas au vote)

Délibération n° 6/14. - Versement d'une contribution spéciale pour dégradations de voirie par la SCEA Domaine des pins.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/15. - Facturation de la franchise d'assurance au SAGC handball suite à un sinistre sur un minibus – Autorisation

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/16. - Fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des systèmes d'assainissement collectif.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/17. - Fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/18. - Avenant n°2 au contrat de DSP relatif à l'exploitation du service de l'eau potable- Autorisation.

Adopté à par 24 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Groupe Demain Cestas)

Délibération n° 6/19. - Avenant n°2 au contrat de DSP relatif à l'exploitation du service de l'assainissement collectif – Autorisation.

Adopté à par 24 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Groupe Demain Cestas)

Délibération n° 6/20. - Part collectivité sur le prix au M3 de l'eau et de l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2025.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/21. - Agence postale communale – Renouvellement de la convention avec la Poste

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/22. - Incorporation des parties communes du lotissement le Pré de l'Amy Domi – Autorisation.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/23. - Signature d'une convention entre la DDTM 33 et la Commune de Cestas pour la mise à disposition de l'application numérique LUCCI (Lutte contre les constructions illégales).

Adopté à l'unanimité

- Délibération n° 6/24.** - Campagne 2025 des travaux de revêtements de trottoirs en enrobés – Participation financière des habitants – Autorisation.
Adopté par 24 voix POUR et 4 CONTRE (Groupe Demain Cestas)
- Délibération n° 6/25.** - Convention avec le Conseil Départemental de la Gironde pour la création d'un aqueduc dans l'emprise de la route départementale n°211 situé hors agglomération.
Adopté à l'unanimité
- Délibération n° 6/26.** - Contrat d'architecte pour le projet de création de vestiaires modulaires au stade Chambrelent – Autorisation.
Adopté par 24 voix POUR et 4 CONTRE (Groupe Demain Cestas)
- Délibération n° 6/27.** - Contrat d'architecte pour le projet d'extension de la salle de rink-hockey au complexe du Bouzet- Autorisation.
Adopté par 24 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Groupe Demain Cestas)
- Délibération n° 6/28.** - Régime indemnitaire de la police municipale.
Adopté à l'unanimité
- Délibération n° 6/29.** - Accroissement temporaire d'activité – Education jeunesse.
Adopté à l'unanimité
- Délibération n° 6/30.** Création d'un emploi d'appariteur.
Adopté par 24 voix POUR et 4 voix CONTRE (Groupe Demain Cestas)
- Délibération n° 6/31.** - Aménagement du tableau des effectifs.
Adopté par 24 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Groupe Demain Cestas)
- Délibération n° 6/32.** - Recrutement et rémunération des agents recenseurs pour l'année 2025.
Adopté à l'unanimité
- Délibération n° 6/33.** - Convention de mise à disposition de bâtiments communaux avec l'Amicale de pétanque de Gazinet – Autorisation
Adopté à l'unanimité
- Délibération n° 6/34.** - Convention de partenariat avec la commune de Canéjan pour les saisons culturelles 2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028 – Autorisation.
Adopté à l'unanimité
- Délibération n° 6/35.** - Signature d'une convention entre la Commune et la Fédération Française des véhicules d'Epoque (FFVE) pour le label « Ville d'Accueil des Véhicules d'Epoque ».
Adopté à l'unanimité (Monsieur AUBRY ayant quitté la salle ne participe pas au vote)
- Délibération n° 6/36.** - Modalités de calcul des aides en nature accordées aux associations communales – Principe.
Adopté à l'unanimité
- Délibération n° 6/37.** - Subvention d'équipement à l'association Rugby Club Cestadais.
Adopté à l'unanimité
- Délibération n° 6/38.** - Collège Cantelande – Participation aux frais des actions pédagogiques extérieures.
Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/39.- Fourniture de repas par les cuisines centrales – Adoption des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/40. - Motion – Soutien à demande de continuité dispositif ULIS au Collège Cantelande

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/41. - Elèves fréquentant la classe ULIS de l'école élémentaire du Bourg non domiciliés à Cestas – Tarification de la restauration scolaire

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6/42. - Crèche Familiale – Revalorisation des indemnités de repas.

Adopté à l'unanimité

Communications :

- Rapports 2024 sur l'accessibilité
- Questions diverses
- Décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.